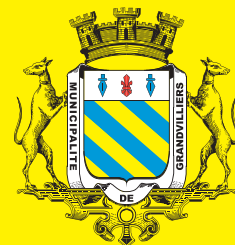




Grandvilliers

Magazine Municipal d'Informations



Dossier :

***Histoire de l'organisation
territoriale de la France.***

**Mars 2011
Magazine n°40**



Côté « sports », aura lieu le dimanche 12 juin, une épreuve contre-la-montre des Routes de l'Oise, épreuve cycliste UFOLEP

Les Événements à venir



Du 2 au 8 mai se déroulera l'exposition sur « la France libre et son chef » commentée par M. Gérard Monceau, dans l'annexe de la Salle des Fêtes. Elle a été réalisée par la Fondation de la France Libre en partenariat avec l'O.N.A.C.

M. Kehren y apportera, en même temps, des commentaires sur le devoir de mémoire (témoignage de déportés pendant la seconde guerre mondiale).

La semaine suivante, l'exposition se déplacera à Feuquières, à la demande de la municipalité de cette commune. Elle sera toujours commentée par M. Monceau et M. Kehren sera aussi présent.



LA CHORALE KANERION AN ORIENT

La Chorale « Chœur à Chœur » de Noailles nous offrira le vendredi 27 mai prochain à 20h30, en l'église Saint-Gilles, un concert de choix donné par la chorale bretonne KANERION AN ORIENT.

«Breizh a Gan» (la Bretagne qui chante) c'est bien ce qui pourrait caractériser Kanerion an Oriant.

Ce chœur mixte lorientais est créé en 1978 par Jean-Marie Airault qui l'a dirigé jusqu'en 1997. Il s'est fixé comme objectif de participer à la promotion de la langue et de la culture bretonne par le chant polyphonique, traditionnel ou contemporain, de Bretagne ou des Pays Celtes. Au fil du temps, les « Passeurs de Mémoire », nous ont transmis en héritage ces expressions de l'âme populaire que sont les gwerziou, les sonniou et les contes, préservant ainsi la diversité et la richesse culturelle bretonne. Tel un maillon de cette chaîne, Kanerion an Oriant, souhaite leur rendre hommage, et s'inscrire dans cette démarche avec passion et fierté, afin de faire connaître au plus grand nombre cet extraordinaire patrimoine chanté.

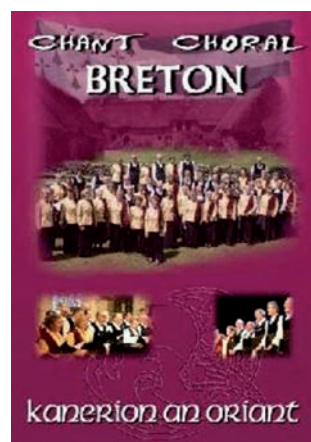
Roselyne Dauneau a pris la suite de Jean-Marie Airault, jusqu'en 2007, Marianne Lesavre jusqu'en 2010. Le chœur actuellement dirigé par Evelyne Dodeur, compte soixante-dix choristes majoritairement du Pays de Lorient, tous bénévoles et amateurs. Il est aujourd'hui reconnu comme l'un des meilleurs ensembles d'expression bretonne

Kanerion an Oriant participe régulièrement au «Breizh a Gan» (rassemblement des chorales d'expression bretonne, le premier dimanche de décembre) et a collaboré à des créations originales contemporaines telles que la «Symphonie Celtique» d'Alan Stivell, la cantate «War Vac'h d'Ar Mor» de René Abjean, « Le Vaisseau de Pierre» des Tri Yann, « La Passion Celtique» de Christian Desbordes, «Pilgrim» de l'irlandais Shawn Davey, et l'oratorio «Pinijenn Ar Roue Gradlon» de Jean-Yves Le Ven, la cantate «An aval hag ar c'halis» de Patrick Corlay. Création « Ereden e Bro Gwened » en 2009.

Toujours très heureux de partager son plaisir de chanter et de nouer des relations d'amitié avec d'autres chœurs, Kanerion an Oriant donne régulièrement des concerts en Bretagne, en France et à l'étranger (en Suisse en 2000, à Cracovie en Pologne en 2002, au Piémont en Italie en 2005, au Pays Basque en 2006 et à Galway en Irlande en 2007), Kanerion an Oriant participe à des festivals renommés tels que : le Festival Interceltique de Lorient, le Festival de Cornouaille à Quimper et le Festival Kann al Loar de Landerneau.

Le chœur est affilié à la fédération Kanomp Breizh, ainsi qu'à Emglev Bro an Oriant.

Entrée gratuite.



Mentions légales

Grandvilliers Magazine municipal d'informations est édité par la Mairie de Grandvilliers. Directeur de la Communication: Jacques Larcher, Maire de Grandvilliers. Adjoint à la Communication: Jean Paul Tribaudeau.

Rédaction: Jean-Pierre Vasseur. Ont participé à ce numéro: Jean-Pierre VASSEUR, Jacques LARCHER, Chantal LEBESGUE, Christelle FOLLASTRE, Jean Paul TRIBAUDEAUT, Alain WIART, Philippe PRIEUR, Daniel DELATTRE, Stéphane GOSSON, le service « animation » de l'Hôpital local, Joël DEFER, Marie-Hélène CHAUCHAT, Claudine COULON, Philippe CARON, Gérard et Claire MONCEAU, Lucien BELLANGER. Photos : Objectif Photo Grandvilliers.

Impression: Sinetgraph 1 Rue Charles Tellier 60000 BEAUVAIS. Distribution: Le magazine de Grandvilliers est distribué gratuitement. Chaque fin de trimestre dans toutes les boîtes aux lettres.

Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre au service communication de la Mairie.

Tél : 03 44 46 76 48 (permanences chaque samedi matin de 10h à 12h).

Hôtel de Ville, place Barbier 60210 GRANDVILLIERS. www.grandvilliers.fr



Le mot du Maire

Malgré la crise économique qui perdure, la réforme des collectivités en cours, notre ville doit poursuivre son développement et ce, sans augmenter nos impôts locaux. Ce choix, fait depuis 10 ans par vos élus, n'est pas anodin et croyez bien que nous mettons tout en œuvre pour continuer dans cette direction tout en améliorant notre cadre de vie.

Notre participation au schéma d'orientation de notre territoire nous permet de fixer des objectifs pour les 20 prochaines années, et nous défendrons les dossiers suivants :

- Population : objectif 4000 habitants en 2030, Jeunesse / enfance, Scolarité, Emploi, Santé, Aménagement de la Ville, Patrimoine (voir détail page 4).

Le travail des élus de notre ville et des agents reste important et soyez assurés de leur dévouement dans l'intérêt de tous.

Ensemble construisons notre avenir et gardons notre optimisme pour faire encore mieux avec le printemps qui pointe son nez...

Votre Maire,
Jacques LARCHER.

Les numéros utiles

ADMINISTRATIONS :

Mairie	: 03 44 46 76 48
Maison de la Solidarité et des Familles	: 03 44 10 80 00
Centre Social	: 03 44 46 75 41
C.P.A.M.	: 08 20 90 36 46
D.G.T. Equipement Beauvais	: 03 44 06 50 90
EDF-GDF	: 08 10 33 30 60
Espace Socioculturel	: 03 44 13 08 07
La Poste	: 03 44 13 36 70
Maison de Retraite	: 03 44 13 32 10
Mission Locale	: 03 44 13 31 31
Piscine Océane	: 03 44 46 78 84
Syndicat des Eaux	: 03 44 46 63 51
S.N.C.F.	: 03 44 46 76 21

URGENCES :

Maison Médicale	: 03 44 46 77 77
S.A.M.U.	: 15
Pompiers	: 18
Gendarmerie	: 17 ou 03 44 13 39 17
Appel Urgence Européen	: 112
Accueil sans abri	: 115
Allo Enfance maltraitée	: 119
Centre anti-poisons Lille	: 0825 812 822
Pharmacie de garde	: 3237

Poème :

"La vie passe comme un coup de vent"

Maintenant que chacun est de son côté
On s'efforce de recomposer
Une vie avec le temps s'est effacée
Nous qui sommes encore les mémoires vives
D'un temps à cheval sur deux temps
Nous qui sommes de vieux enfants
D'un temps à cheval sur deux temps
De quoi avons-nous peur ?
D'un monde sans âme
D'un monde qui se meurt
D'un monde en perte de valeurs
D'un monde qui se leurre

Oui, vous avez raison il est l'heure
L'heure de remettre toutes les pendules à l'heure
L'heure de vous dire que vous êtes d'un autre temps
Que le temps passe comme un coup de vent
Que l'argent passe comme notre temps
Mais que l'amour demeure infiniment
Quelque soit l'âge et le temps
Alors à quoi bon perdre votre temps
A quoi bon courir derrière le vent ?

Les résidents de l'Hôpital Local de Grandvilliers

Communiquer

Vous pouvez communiquer avec la Mairie et le service communication :

- Par téléphone au 03 44 46 76 48 ou par courrier.
- Par e-mail : mairie.grandvilliers@wanadoo.fr
communication.grandvilliers@orange.fr
- Site Internet : <http://www.grandvilliersreseaudescommunes.fr>
Permanence de la communication le samedi matin de 10h00 à 12h00 sans rendez-vous.

Horaires de la Mairie :

- Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Le samedi de 10h00 à 12h00.
- Permanence du maire ou de ses adjoints les mêmes jours.

Horaires de la Bibliothèque Espace Socioculturel :

- Le mardi de 14h30 à 17h00, le mercredi de 14h00 à 17h00.
 - Le jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 14h00 à 16h30.
- Tél. : 03 44 46 98 59.

Relais Info Europe : horaires d'ouverture de la Mairie.



Julia Becquerel pendant le 100 m papillon

Les membres de la Commission du magazine

Jean Paul TRIBAUDEAUT, Jean-Pierre VASSEUR, Gérard MONCEAU, Daniel DELATTRE, Anne-Marie THOËR, Eric GILLES, Aline BOURDON, Alain WIART, Estelle GOURIER, Janine DUBUIS, Maryse NORMAND, Chantal FOUCARD, Lucien BELLANGER. Crédit photos : Objectif Photos-Grandvilliers.

Page de couverture :
Miss Grandvilliers 2011 et ses dauphines

Les vœux du Maire

Après avoir excusé les invités absents, Monsieur Jacques LARCHER, Maire de notre commune, a remercié les agents communaux, rappelant la difficulté de leur tâche devant des concitoyens exigeants et parfois insatisfaits, les responsables des administrations et entreprises, des associations, mais leur a demandé aussi de poursuivre leur engagement avec ténacité.

Quelques mots ont ensuite été prononcés à l'égard de l'équipe du conseil municipal, rappelant que le travail de tous fait de notre ville une ville dynamique, situation connue et reconnue.

Puis, il a fait une rétrospective de l'année écoulée, tant sur les travaux entrepris que sur les efforts faits par notre collectivité envers l'industrie et le commerce. Les projets pour l'année 2011 ont été énumérés, en particulier la création de places de parking derrière la Poste et Voie Nouvelle.

Les objectifs suivants seront défendus avec enthousiasme par les élus, principalement concernant la formation des jeunes, l'aide au développement et à la création d'entreprises, l'aménagement paysager de notre ville, l'aménagement de la zone de loisirs et l'amélioration de l'habitat.

Pour conclure, et après avoir renouvelé ses vœux à tous, le Maire a rappelé que « seul nous ne pouvons rien, qu'ensemble nous pouvons tout si nous le voulons ».

Locaux CCPV

Le 2 décembre dernier, dans le cadre du Club des Entrepreneurs, et en présence de M. Philippe Grégoire, Préfet de l'Oise, de M. Hubert Trancart, Président de la Communauté de Communes de la Picardie Verte, de Jacques Larcher, maire de Grandvilliers, de J. Patin, conseiller général et d'un nombre important d'élus de la CCPV, a eu lieu l'inauguration officielle du bâtiment communautaire situé

avenue Saget. Le Préfet, J. Larcher comme H. Trancart ont insisté sur le dynamisme de la CCPV en matière économique, malgré le contexte peu favorable, et la volonté de faire encore mieux dans l'avenir. Ce bâtiment permet à quatre entreprises locales d'avoir des installations modernes leur donnant la possibilité de développer leur activité.



DON DU SANG : sensibiliser les 18-30 ans

En 2011, je donne mon sang !

Le 3 janvier, l'EFS a lancé une campagne de sensibilisation au don de sang. Traditionnellement, le stock de produits sanguins chute après les fêtes de fin d'année. Nous avons donc besoin maintenant de vos dons. Aidez-nous à répondre aux besoins des malades : donnez votre sang !

Sensibiliser les jeunes au don de sang, tel est l'objectif de la nouvelle campagne de communication que l'EFS vient de lancer sur Facebook et dont le maître-mot est : « On est plus qu'amis, on est donneurs de sang ! ». Résolument fédératrice, cette campagne doit permettre aux 18-30 ans de mieux comprendre l'importance du don de sang, de ses valeurs éthiques comme la solidarité.



LE BOURGEOIS GENTILHOMME

Plusieurs mois ont été nécessaires à la commission culturelle pour organiser la venue des Tréteaux de France le 11 février dernier.

Que ce soit la campagne d'affichage dans les cantons limitrophes (y compris ceux de la Somme et de Seine-Maritime), la mise en ligne d'articles sur le site de notre ville : <http://grandvilliers.fr>, la collaboration étroite avec les journaux locaux ou régionaux, rien n'a été laissé de côté pour s'assurer un succès incontestable.

Depuis très longtemps, la séance de l'après-midi, réservée aux établissements de l'éducation nationale affichait « complet », si bien que



deux d'entre eux ont assisté à la séance du soir.

Pour celle-ci, restaient quelques sièges libres qui ont été vendus à l'entrée, faisant de cette manifestation une des plus réussies dans son genre.

C'est donc devant une salle archicomble que les comédiens ont pu exprimer avec plaisir leur art.

A la fin de la représentation, ils ont dû, devant de nombreux rappels du public, revenir saluer maintes fois.

Après la représentation et devant la troupe au grand complet, Jacques Larcher, maire, a remis à Marcel Maréchal la médaille de la ville de Grandvilliers.

Un grand succès, des spectateurs satisfaits, des comédiens heureux : un sans-faute de plus pour la commission « culture » de notre municipalité.

LES MICRO-ENTREPRISES

Des micro-entreprises ont leur siège dans notre ville ou dans les communes proches. Le dimanche 27 février dernier, trois d'entre elles s'exposaient au Salon qui avait lieu à Feuquières. Il s'agit de Nathalie Gilles (décoration événementielle), Christophe Heux (photographe) et de Cyril Plé (animation).



La CH₂O

La Communauté Hospitalière de l'Ouest de l'Oise, créée en 2009 autour du Centre Hospitalier de Beauvais permet à tous les adhérents dont notre Hôpital Local de mener des actions communes afin de répondre au mieux aux patients, à leurs familles, sans oublier l'aide aux agents par le travail en réseau et une meilleure formation. De nombreuses orientations ont été définies dont :

- les travaux sur la télémedecine ;
- l'amélioration des systèmes d'informations ;
- mieux tracer les actions hygiène, la prise en charge de la douleur ;
- mettre en commun du matériel, des agents, des spécialistes... ;
- organiser au mieux la dépendance, l'Alzheimer, les suites d'A.V.C. ;
- développer les consultations spécialisées, la chirurgie ambulatoire ;
- organiser la filière soins pour la cancérologie ;
- définir une meilleure organisation d'un système de transport... ;
- etc...

des orientations qui seront, de par le travail en réseau, bénéfiques à tout le territoire.

LA VIE Á L'HÔPITAL LOCAL



L'animation en gérontologie est un ensemble d'actions diverses et adaptées, en lien avec le vécu des résidents. Elle vise à une réponse aux attentes et aux besoins des personnes âgées, en vue du maintien, du développement de leur vie relationnelle, sociale et culturelle. Le programme d'animation est

élaboré par les animateurs. Il est affiché sur les panneaux prévus à cet effet dans les couloirs de l'établissement. Une salle d'animation permet aux résidents de se retrouver. Cette salle a été refaite avec les résidents et des jeunes de la Fondation Haleur. Des actions d'animation sont menées quotidiennement aussi bien en interne qu'en externe afin de préserver un lien social. Nous vous présentons ci-dessous quelques exemples non exhaustifs des différentes activités menées en 2010.



SOGIPHAR



SOGIPHAR est une coopérative de pharmaciens répartis sur tout le territoire métropolitain (1300 à ce jour). Installée à Grandvilliers depuis sa création, elle connaît un développement régulier. Aujourd'hui, elle représente 6% du marché national. L'entreprise

dispose de toutes les licences requises pour exercer.

Deux autres sites existent, l'un à Lille, l'autre à Paris.

L'effectif est de 129 salariés à Grandvilliers, 29 à Paris et 45 à Lille.

La superficie du site grandvillois est de 11000 m² dont 1000 de bureaux et locaux administratifs. Le reste est consacré à la plateforme logistique qui est utilisée pour distribuer des milliers de produits pharmaceutiques vers les coopérateurs. Ces produits sont principalement des médicaments génériques.

L'agrandissement récent des locaux a permis de proposer des nouveaux produits à ses coopérateurs, d'embaucher de nouveaux salariés et de permettre un meilleur confort de travail à l'ensemble du personnel.

Aujourd'hui, elle expédie environ 7 millions d'unités-conditionnement par mois.

Le personnel vient de tout le canton de Grandvilliers et de la Somme. Les relations que Sogiphar entretient avec la commune de Grandvilliers ont permis à plusieurs reprises l'acquisition de nouveaux terrains. Les différents agrandissements consécutifs à ces achats ont permis à Sogiphar d'être un leader français dans son domaine.



OBJECTIFS POUR GRANDVILLIERS (2010/2030)

Population : objectif 4000 habitants en 2030

- Favoriser l'accueil de la population qui travaille sur le territoire, dont les jeunes, en évitant les départs vers les centres urbains,
- Adapter le prix des terrains à bâtir par rapport aux revenus,
- Réfléchir aux logements adaptés à la population âgée (foyers, logements),
- Mener une réflexion quant au logement des grandes familles en difficulté.

Jeunesse / enfance :

- Création d'une seconde Halte-Garderie ou crèche,
- Améliorer l'accueil des périscolaires et des centres aérés.

Scolarité :

- Lutter contre l'arrêt scolaire dès la 3ème,
- Favoriser l'apprentissage sur le territoire en augmentant les relations entre le Collège, le Lycée, la Fondation d'Auteuil et les entreprises (artisanales, commerciales et PME/PMI),
- Mener une étude pour créer des formations en apprentissage sur le Nord-Ouest de l'Oise ou/et minimiser les coûts de transports (aides financières),
- Installation d'un lycée d'enseignement général jouté au lycée professionnel existant.

Emploi :

- Aide à l'insertion des personnes sans emploi,
- Maintien des entreprises existantes,
- Favoriser l'implantation des nouvelles entreprises (artisanales, commerciales et PME/PMI) et développer des nouvelles zones d'activités autour de la commune et des communes limitrophes.

Santé :

- Développer notre Hôpital Local pour répondre aux problèmes rencontrés par la population :

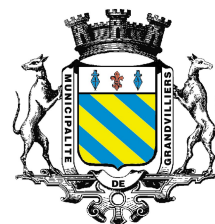
- Accueil Jour,
- Accueil Week-end,
- Accueil spécifique à la population (Alzheimer),
- Accueil spécialiste,
- Soins d'urgence de proximité.

Aménagement de la Ville :

- Conserver l'attractivité actuelle de la ville,
- Inciter à la communication d'informations commerciales aux entrées de ville (signalétique),
- Améliorer la capacité de stationnement.

Patrimoine :

- Protéger le patrimoine de la commune,
- Création d'une salle d'exposition dans la chapelle,
- Aménagement d'une zone de loisirs (arborétum, chalets en location et parking réservé aux camping-cars),
- Créer de nouvelles « zones vertes » dans la commune (paysage).



Ils sont nés

Date	Lieu	Nom & prénoms
02 Décembre 2010	Beauvais	BECQUET Eva Pierrette-Christine
22 Février 2011	Amiens	BOUQUIN Lola - BOUQUIN Noa
03 Mars 2011	Beauvais	BERBENNI David - Lucas - Jack

Ils ont été baptisés civilement

Date	Nom & prénoms
18 Mars 2011	DEVERNE Jennifer Carmen Marie - VERMOTTE Alison Christelle

Ils nous ont quittés

Date	Nom & prénoms	Nom de naissance	Age
18 Décembre 2010	Monsieur GHESQUIÈRE Daniel Emile		89 ans
22 décembre 2010	Monsieur PUISSANT René Alphonse Augustin		86 ans
31 Décembre 2010	Madame SEGALT Marcelle Damir Julienne	née DELATTRE	97 ans
03 Janvier 2011	Madame PASTOT Geneviève Georgette	née CHANTEPIE	82 ans
05 Janvier 2011	Monsieur COUSSEMENT Emile Gustave		90 ans
09 Janvier 2011	Monsieur LEBEL André Claude Emile		93 ans
09 Janvier 2011	Monsieur COGE Michel Charles Joseph		79 ans
12 Janvier 2011	Madame BOUISSY Henriette Paule Alfreda		98 ans
15 Janvier 2011	Madame BAUDMONT Eliane Lucienne	née TERNISIEN	80 ans
31 Janvier 2011	Monsieur FOURNET Georges André		74 ans
01 Février 2011	Madame LEBONYvetteThérèse	née PALETTE	76 ans
13 Mars 2011	Madame FIMES Marie-Thérèse	née LEROY	86 ANS

LES COLIS DES AÎNES

Comme chaque année, les colis de Noël en faveur des aînés ont été distribués fin décembre 2010 :

- 187 colis couples
- 108 colis individuels

(soit 482 personnes concernées) financés par le C.C.A.S

En effet, suite au questionnaire auquel les anciens ont répondu en très grand nombre (nous les en remercions), nous avons eu à cœur de tenir compte de leurs commentaires et suggestions. C'est pourquoi la commission des aînés, en accord avec le conseil municipal, a décidé de la mise

en place du colis « couple » pour varier les produits et afin que celui-ci soit plus complet. Pour le colis « individuel », nous avons choisi certains produits de base (communs aux deux colis) pour répondre aux nombreuses demandes du questionnaire.

Ces colis ont donné satisfaction au plus grand nombre, d'après les échos qui nous sont parvenus.

Nous nous efforcerons au cours des prochaines années d'en améliorer le contenu, toujours en tenant compte de l'avis de nos aînés desquels nous sommes très à l'écoute.

Ch. LEBESGUE
Adjointe au Maire

TELETHON 2010

Une fois les intempéries de début d'année passées, Mme Collin, déléguée de l'AFM pour l'ouest de l'Oise, est venue recevoir de Jacques LARCHER, maire, de l'équipe municipale organisatrice et de plusieurs présidents d'associations participantes, les dons collectés pour le Téléthon 2010. Son montant s'élève à 2842,66 €.

Les élus ont remercié les donateurs, les associations participantes ainsi que les communes de Brombos, Elencourt, Grez, Le Mesnil-Conteville, Offroy, Saint-Thibault et Cempuis.



LYCEE JULES-VERNE : PROGRAMME COMENIUS

Le Lycée professionnel Jules-Verne, dirigé par Jean-Michel CARRON, avec toute son équipe pédagogique, a mis en place un programme d'échanges avec deux autres lycées, un situé en Pologne et l'autre en Turquie.

Le but de ces échanges est de faire travailler ensemble des élèves de même filière. C'est le cas, puisque le 14 mars arrivaient dans notre ville 16 jeunes lycéens turcs accompagnés de 4 de leurs enseignants, dont un s'exprime en français. Il s'agit du lycée ISKITLER Teknik Ve Endustri Meslek Lisesi d'Ankara. Ils auront pendant leur séjour, en dehors des sorties qui vont leur faire découvrir la Picardie, des cours communs avec les élèves français et aussi les professeurs des deux pays. La langue utilisée est l'anglais. Début avril arrivera à Grandvilliers une classe identique du lycée partenaire polonais.

Sans le programme européen Comenius, ces échanges profitables pour tous ne pourraient pas avoir lieu.



P.V.G.N. INÉDIT !

2 Qualifiées aux CHAMPIONNATS DE FRANCE



La Picardie Verte Grandvilliers Natation (P.V.G.N.) a participé au meeting national de Saint-Germain-en-Laye des 28, 29, 30 janvier 2011. Deux nageuses, Emeline Leroy et Julia Becquerel ont fort bien représenté leurs couleurs en s'octroyant chacune une qualification aux championnats de France.

Emeline a obtenu deux places en finale minimes /cadets après de bonnes performances en série le matin aux 50 m et 200 m brasse.

Elle a assumé d'une magnifique façon ses finales, en passant à seulement 5 centièmes de sa qualification aux championnats de France sur le 200m brasse en 2'54''90 rabotant ainsi son record personnel de 4 secondes. Transcendée par cette belle performance, elle réalise sa finale au 50m brasse avec une grande détermination..

Avec le huitième temps des séries elle termine 2^{ème} de sa finale avec un record personnel et une qualification aux championnats de France minime en prime !

Julia, quant à elle, améliore tous ses records personnels et obtient deux places en finale minimes/cadets aux 50 m papillon et 100 m NL, et une finale toutes catégories au 100 m papillon (pap) aux côtés des plus grands clubs français. Elle s'est qualifiée aux championnats de France minimes sur 50 m pap, 100 m NL, 100 m pap grâce à ses performances en série le matin.

Survoltée et engagée, Julia réalise ses finales avec brio au 50 m pap en 30''04 et au 100 m pap en 1'07''45 et obtient ainsi son ticket pour les championnats de France Jeunes regroupant la fine fleur de la natation française des moins de 20 ans.

Cerise sur le gâteau, elle monte sur la troisième marche du podium au 100m pap.

Le Président de la P.V.G.N, Stéphane Gosson, félicite Emeline et Julia pour leurs résultats inédits. Il salue le travail de l'entraîneur Tristan Momon, et remercie Jocelyn Leroy qui a réalisé lui, une performance d'une différente nature mais remarquable, en officiant bénévolement pas moins de 30 heures durant ces 3 jours de compétition.

Au nom de la P.V.G.N, le président rend hommage à l'ensemble des 42 compétiteurs du club dont l'âge varie de 7 à 22 ans pour leurs excellents résultats.

A la mi-saison, 14 compétitions ont été réalisées et 108 podiums obtenus par ce groupe aussi performant que prometteur.

La Picardie Verte Grandvilliers Natation a participé au meeting national d'Amiens le dimanche 6 mars dernier.

Sorties tout juste d'une semaine de stage de préparation intensive à la piscine Océane de Grandvilliers, Julia Becquerel, Morgane Eiche et Emeline Leroy avec, dans les bras, 70 kilomètres nagés au long de la semaine ont formidablement représenté les couleurs de leur club.

Julia après de bonnes séries le matin aux 100 m papillon, 200 m nage libre et 400 m 4 nages obtient sa place en finale minimes du 100 m papillon. Avec une volonté qui la caractérise, Julia gagne sa finale en 1'08''32 et monte sur la première marche du podium catégorie minime.

Emeline réalise ses meilleures performances le matin aux 400 m 4 nages, 200 m nage libre et 100 m brasse. Elle obtient une place en finale minimes au cours de laquelle Emeline améliore de nouveau son record personnel du 100 m brasse en 1'22''42.

Malgré six semaines d'arrêt avant le stage, Morgane a réalisé un bon 200 m nage libre en 2'35''24 et un 200 m dos en 2'49''64 très encourageant pour la suite de la saison.

Julia, Emeline et Morgane participèrent au meeting national de la ville de Nanterre, avec la ferme intention de nager toujours plus vite et de concrétiser ainsi leur travail à l'entraînement.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE GRANDVILLOISE

La Gymnastique Volontaire organise le dimanche 24 avril prochain à 15 heures, à la salle des fêtes, un THÉ DANSANT avec l'orchestre de GUILLAUME PRUVOST.

Entrée 12 €

Réservations au : 03.44.46.51.31



Instance Locale de Gériologie

L'association organise une sortie à Amiens le jeudi 7 avril : Les Plus Grands Ballets Classiques du Monde au prix de 35 €. Le départ se fera à 13h30 devant l'Hôtel de Ville de Grandvilliers. Les inscriptions sont à faire auprès de Christelle Folastre au 03.44.46.50.37 ou en laissant un message au centre social au 03.44.45.75.41.

Un spectacle est prévu le mardi 12 avril à 14h, présenté par la compagnie «Loisirs à la Campagne», à la salle des fêtes (entrée 3 €).



ÉLECTION DE MISS GRANDVILLIERS 2011

C'est devant un public nombreux et très enthousiaste que les sept candidates au titre de Miss Grandvilliers 2011 se sont présentées samedi 5 février dernier.

La présence de Jenna Sylvestre, 1^{ère} dauphine de Miss France 2010, de Clare Kambamettu Rose of Tralee 2010 (originaire d'Athy, Irlande), de Patricia Franck, Reine du Vin de Rheinland/Pflaz 2009 (originaire de Bockenheim, Allemagne) ainsi que Miss Beauvais 2010, Julie Ribeiro, avait de quoi impressionner les candidates. Après le vote du public, vérifié par des spectateurs tirés au sort, les résultats ont été communiqués : Miss Grandvilliers 2011 est Marion Soulabail, sa première dauphine, Carine Ngoyi et



la seconde dauphine Eléonore Ringot. Jacques Larcher, Maire de la ville, tout comme Michel Marlot (Président du comité des fêtes) ont eu le plaisir de remettre les traditionnels bouquets aux nouvelles élues ainsi qu'un petit cadeau et la médaille de la ville à Patricia Franck et Clare Kambamettu. Pendant que le public dansait

sur des airs proposés par le groupe « PANACH' SHOW DUOS », toutes les Miss se prêtaient aux séances des dédicaces puis des photos, proposées par le club local « Objectif Photo » et trois de ses photographes.

Les membres du comité des fêtes de Grandvilliers travaillaient depuis des mois à la mise en place de cette soirée. Un bravo tout particulier à Nathalie Gilles sur qui reposait une grande partie de l'organisation.

Pour nos trois nouvelles élues, rendez-vous est pris pour concourir au titre de Miss Oise 2011.

Nous avons cherché à en savoir plus sur les motivations de Marion, de Patricia et de Clare. Pour Clare, elle a eu connaissance du concours de la Rose of Tralee en lisant une affiche apposée dans un magazine et s'est



inscrite par goût de l'aventure, du voyage, pour rencontrer des personnes nouvelles, pour aussi s'occuper d'associations caritatives. Elle a pris un congé d'une année pour satisfaire à ses obligations. Pour Patricia, nous n'avons pas pu obtenir d'informations précises à ce sujet. Pour Marion, il semble que ce soit le goût de la compétition qui l'ait amenée à se présenter au titre, et pour la suite, elle essaiera de concilier au mieux ses études et les obligations (elle doit se rendre à Bockenheim et à Athy) en juin. Des situations que ces jeunes femmes ne rencontrent qu'une fois dans leur vie !

OBJECTIF-PHOTO

Pour la troisième année, le club «objectif-photo-grandvilliers» organise son concours annuel. Le thème choisi pour 2011 est « la fleur(s) ». Tout comme en 2010 les lauréats recevront un bon d'achat valable dans les magasins de Grandvilliers. Le concours débute le 1^{er} avril et se clôturera le 3 octobre 2011.

Les photos des participants seront exposées du samedi 8 octobre après-midi au vendredi 14 octobre, date de la remise des prix.



HISTOIRES ET PASSIONS DU JUDO AU TRAVERS DU CLUB DE GRANDVILLIERS



L'inventeur du judo (voie de la souplesse) est le Dr JIGORO KANO (1860-1938). Le principe est de ne pas chercher à résister à ce que cherche à faire le partenaire mais à céder afin d'utiliser sa force pour soi.

Le grade le plus élevé est le 12^{ème} dan.

Il a été attribué à son fondateur. La France est, après le Japon, l'un des pays du monde où le judo s'est le plus développé.

Les Français auront l'occasion de briller lors des championnats du monde à PARIS du 23 au 28 Août 2011.

La véritable histoire du Judo Club de GRANDVILLIERS remonte au milieu des années 80. Sa première ceinture noire fut Gaëtan HERBET.

Nous devons à ANNE-LAURE CHAUCHAT, actuelle licenciée, la première ceinture noire féminine.

Et ce n'est sans doute pas fini...

Depuis sa naissance, le club a souhaité que le judo soit ouvert à tous, que ce soit pour le loisir ou la compétition. Placée actuellement sous la Présidence de Marie-Hélène CHAUCHAT, son professeur est Alexandre MOREIRA. Ce « jeune homme » prépare deux judokas au grade de ceinture noire et ceinture noire 2^{ème} dan. Au-delà de ses qualités pédagogiques reconnues et appréciées, c'est aussi un fan de cascades. C'est un peu notre Rémy JULIENNE à nous ! Les élèves du club sont âgés de 4 ans à plus de quarante. Sachez que le judoka le plus âgé en ligue de Picardie a 82 ans.

BIEN DANS MON KIMONO, PRET POUR LE JUDO !

Ce pourrait être la devise du club, mais ce sont les premiers mots de sa Charte de fonctionnement. Le judo, rien que pour le plaisir, que l'on soit simple initié ou compétiteur. Chaque année nous apporte des joies et des podiums. Ses élèves brillent dans les épreuves locales et représentent le club dans le challenge du conseil général. La pratique du judo, c'est aussi la volonté de réunir ses licenciés en dehors des heures de cours traditionnels. Le 28 octobre 2010 au Gymnase, pas moins de 23 licenciés se sont retrouvés dans le Parkour (art du déplacement) et le Ne-waza (forme de ju-jitsu) brésilien ou pour la pratique de sports collectifs.



Le judo club de GRANDVILLIERS organise traditionnellement chaque année en Juin sa coupe annuelle réunissant tous les judokas et leurs familles. A l'issue des passages de grades, les judokas obtiennent des médailles et leurs nouvelles ceintures. Pour les élèves ayant participé à de nombreuses compétitions durant l'année, un trophée est également remis.

C'est aussi l'occasion de remercier la municipalité de son précieux concours.

Si vous souhaitez rejoindre un petit club qui monte, vous pouvez nous retrouver tous les mercredi et vendredi à la salle des sports aux horaires suivants :

Mercredi : Baby Judo 17 H 15 – 18 H 00 / 6-8 ans 18 H 00- 19 H 00 - 9-13 ans 19 H 00 - 20 H 00

Adultes : 20 H 00 – 21 H 00.

Vendredi : 6-8 ans 17 H 30 – 18 H 30 9-13 ans 18 H 30 – 20 H / Adultes : 20 H – 21 H 15.

Le club dispose d'un site internet qui permet d'informer les licenciés et leurs parents de l'actualité du club.

L'adresse est la suivante : <http://judoclub-grandvilliers.doomby.com/>

GAC TENNIS

«Une année qui démarre en fanfare»

« Le GACTENNIS remporte le 1er prix du challenge du développement des clubs 2010 organisé par la Ligue de Picardie dans la catégorie des clubs de + de 200 licenciés. »

Pour ses étrennes le GACTENNIS s'est vu décerner le 1^{er} prix du challenge du développement des clubs 2010 organisé par la Ligue de Picardie. Cette récompense, très convoitée, a été remise au Président du club le 15 janvier dernier lors de l'Assemblée Générale de la Ligue qui se déroulait cette année à CHAUNY dans l'Aisne.

Pour information, il faut savoir que sur les 246 clubs que compte la Picardie, seulement 39 ont plus de 200 licenciés.

Philippe PRIEUR Président du GACTENNIS estime que si ce prix récompense toutes les composantes du club, dirigeants, équipe technique et adhérents, il récompense également ses partenaires qu'ils soient privés ou publics et doit les conforter dans leur choix de soutenir le club. Ce prix permet également de faire parler de notre région et de la mettre en valeur.

A l'occasion des vœux du club, le Maire de GRANDVILLIERS Jacques LARCHER et le Conseiller Général du canton Joël PATIN se sont félicités des résultats obtenus par le club et de l'ambiance qui y règne. Tous deux ont renouvelé leur soutien aux dirigeants en place.



En bref, le reste de l'actualité du club :

- Le Comité jeune est opérationnel.
- Il sera bientôt possible de réserver son heure de tennis via Internet.
- Pour 2011, le club compte déjà 200 licenciés avant même la mi saison.
- Début d'actions spécifiques pour les féminines et les scolaires.

Si vous souhaitez pratiquer le tennis au GAC ou simplement vous renseigner, n'hésitez pas à nous téléphoner au 03 44 46 54 54 ou à nous envoyer un mail grandvilliers.tennis@fft.fr

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du GACTENNIS sur son site Internet : www.club.fft.fr/grandvilliers.ac

L'OUTIL EN MAIN **Grandvilliers Romescamps**



L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS de l'OUTIL EN MAIN a participé à TOP MÉTIERS EDITION 2011 au CNIT à la Défense durant 3 jours du jeudi 3 au samedi 5 Mars 2011 de 9h00 à 18h00.

Le CNIT c'est Le plus grand salon de l'emploi et de l'orientation destiné aux collégiens, lycéens et étudiants.

C'est le rendez-vous annuel de l'orientation professionnelle pour les 13-20 ans. Avec la participation de l'Outil en Main nous donnons aux jeunes de 9 à 14 ans la possibilité de découvrir de futures orientations. Trois jours pour discuter de son avenir ! Trois jours pour faire découvrir aux jeunes, à leurs familles, au grand public les voies de formation et les conditions d'exercices des différents métiers présentés. Des démonstrations sont proposées et des fiches métiers sont remises à la demande.

Au programme, **18 pôles, 1800 professionnels...800 métiers présentés**, des établissements de formation, des entreprises, des jeunes en apprentissage et des organisations professionnelles présentent leurs métiers. Environ 6000 jeunes se sont rendus au CNIT, dans le cadre de la découverte professionnelle. Ils ont préparé cette visite avec leurs enseignants.

Une page **Top métier** dédiée 250 fiches métiers est disponible sur Facebook et le forum dispose de son application sur smartphone.

« L'objectif pédagogique de Top métier est d'éveiller la curiosité des jeunes et approfondir leur intérêt pour un ou plusieurs métiers », souligne Isabelle Balkany, vice-présidente du conseil général déléguée aux affaires scolaires.

L'année dernière, ce rendez-vous organisé par le Conseil Général des Hauts de Seine avait attiré plus de 30.800 visiteurs.

L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS de l'OUTIL EN MAIN : 25 participants sur les 3 jours, avec les différents Artisans de Boulogne, Anthony, Mulhouse, Troyes, Soissons, Grandvilliers et Romescamps ont eu peu de répit et ont connu un franc succès avec les jeunes de moins de 14 ans qui ont participé à des démonstrations d'électricité, de ferronnerie d'Art, coiffure pour dames, couture, costume, menuiserie-ébénisterie, marqueterie et calligraphie

L'OUTIL EN MAIN : 83 Associations, 1200 Enfants, 987 Artisans

Ces enfants sont nos héritiers du savoir,

Ils seront les Artisans de demain...

ACCOMPAGNONS LES DANS LA DECOUVERTE DES METIERS,

NOUS AURONS BESOIN D'EUX PLUS TARD

RIEN NE SE FERA SANS NOUS !

RIEN NE SE FERA SANS VOUS !

Siège social : Hôtel de ville - Place Barbier 60210 Grandvilliers

Président : tél : 06 88 25 29 77 - Secrétaire : tél : 06 33 15 82 43



«Un cuisinier en herbe»





HISTOIRE DE L'A.R.C

En 1983, Monique Meier vient s'installer à Brombos, village du canton. De son vécu associatif en Région Parisienne, elle retire une expérience qu'elle souhaite continuer à développer et surtout à partager. Faisant partie d'une famille de musiciens et constatant le manque dans la région, va lui venir l'envie de développer la musique en milieu rural. Tout est à faire et avec quelques amis, elle crée l'association ARC dont le siège social est alors à son domicile et dont l'objet est de favoriser l'échange, la formation, la réflexion et la créativité.

L'association démarre ses activités et propose trois disciplines : le piano, la flûte à bec et le chant choral. Les cours ont lieu chez Monique Meier.

Beaucoup de démarches et beaucoup de rencontres ont fait de l'ARC ce qu'elle est aujourd'hui. Certaines ont marqué des étapes de son évolution.

Jacques Butel est de ces personnalités dont l'intervention a marqué l'évolution de l'ARC. Directeur de l'école primaire de Grandvilliers, il s'intéresse aux projets de l'ARC et y adhère. Il ouvre son école, en dehors des temps scolaires, pour permettre l'enseignement de la musique. M. Bouvier, Maire de Grandvilliers et Conseiller Général, sera un soutien de poids. Il constate le succès de notre projet et prend la mesure de la demande qui existe dans notre région. Il mettra à la disposition de l'ARC les locaux que nous occupons actuellement. Grâce à M. Bouvier nous entrons en relation avec le conseil général de l'Oise et montons notre premier contrat d'objectif, que nous obtenons du Conseil Général. Grâce à quoi, nous professionnalisons les postes de directeur pédagogique et de secrétaire (qui deviendra un poste de directrice). Et cela arrive à point nommé, car l'association s'est déjà beaucoup développée et le bénévolat ne suffit plus. C'est ainsi que petit à petit les disciplines se sont diversifiées. Des classes instrumentales se sont ajoutées (17 au total aujourd'hui), des classes d'ensemble également, la chorale adulte et la chorale enfant ainsi que les orchestres, sans oublier les cours de danse (éveil, initiation, contemporain, classique, modern jazz), les arts plastiques et le théâtre. Malgré son évolution, notre association a gardé son «esprit» : permettre à toute personne désirant se mobiliser, de trouver sa place quelque soient sa personnalité, son expérience et sa disponibilité.

Les temps forts de l'ARC :

1983 : Création de l'association Accueil et Rencontres culturelles sous la présidence d'Antoine Meier

1986 : L'agrément Jeunesse et sports est délivré à l'ARC, Monique Meier devient présidente

2008 : Véronique Grognet prend la place de Présidente. Monique Meier reste active au poste de vice-présidente et les statuts de l'association sont modifiés.

SAINT PATRICK

L'association LA BALAD'IRLANDAISE, comité de jumelage de Grandvilliers avec ATHY (Irlande) avait choisi de fêter le saint patron irlandais le 12 mars. La traditionnelle soirée de la St Patrick a été, comme d'habitude depuis plusieurs années, un succès. Les musiciens avaient été choisis pour le style de musique traditionnelle différente (Ouest de l'Irlande). Parmi eux se trouvait aussi un danseur émérite. Enfin, le groupe LOUGH'ed a été à la hauteur des attentes du public. Les danseuses de la Sarah Clarke Academy of Irish Dancing, costumées cette fois, ont pratiqué leur art sous les applaudissements nourris du public. Le DJ Jeremy assurait la fin de soirée. Les spectateurs sont venus de l'Oise, de la Somme, de l'Eure et de la Région Parisienne. Le dimanche midi, les musiciens se sont rendus à l'hôpital local, où, avec l'aide de Francine et Mathieu, ils ont joué et dansé pendant 45 minutes devant une grande partie des pensionnaires très heureux de cette distraction qui leur était offerte par la Balad'Irlandaise. Rendez-vous a été pris avec le public pour 2012 !

N'oublions pas de signaler que l'association était à l'origine de la venue de Clare, Rose of Tralee 2010, pour l'élection de Miss Grandvilliers 2011 et lui avait permis de visiter quelques structures de notre ville, telles que le collège F. Buisson, le lycée J. Verne et la Fondation des Apprentis d'Auteuil, la MFR de Songeons. A cette occasion, merci à M. De Brackelaere, Mme Smart, M. J.M Carron, Mme O. Collant et M. Robert Porquier pour leur aide !



LA MUSIQUE

Enseignement de 17 disciplines instrumentales, en cours individuels s'adressant aux enfants, aux adolescents et aux adultes, avec la possibilité de jouer en orchestre, Disciplines vocales, La Formation Musicale, L'éveil musical à partir de 3 ans, L'éveil musical scolaire : La musique est enseignée, dès la maternelle, sur la base d'un projet pédagogique précis, établi avec l'enseignant. Actuellement, grâce à l'agrément obtenu de l'Éducation Nationale, nous intervenons dans 16 écoles sur les cantons de Grandvilliers, Milly-sur-Thérain, Marseille-en-Beauvaisis, Crèvecœur-le-Grand, Formerie (environ 1000 élèves).

Les élèves instrumentistes sont évalués annuellement en interne, par un jury composé de professeurs de l'association et d'un spécialiste de la discipline extérieur à l'ARC. Les élèves peuvent ainsi se rendre compte de leur évolution. Ils sont présentés en fin de cycle à un examen UCEM 60, qui leur permet de faire reconnaître leur niveau dans toute autre école de musique. Nous nous intéressons au monde du handicap et proposons également une approche plus spécialisée de la musique avec l'intervention d'une musicothérapeute dans des établissements spécialisés.

LA DANSE, LES ARTS PLASTIQUES, LE THÉÂTRE

Quelques chiffres de l'association en 2011 : 352 élèves, 17 professeurs.

Aujourd'hui les cotisations varient de 36€ à 46,50€ selon les cas, pour la musique. Il y a 3 auditions inter-classes chaque année, une à Grandvilliers, l'autre à Marseille et la dernière à Milly-sur-Thérain.

Un concert de Noël est organisé chaque année, dans une commune différente du rayon d'action de l'ARC. Tous les trois ans a lieu un spectacle impliquant toutes les disciplines dispensées par l'ARC (dans le cadre du contrat d'objectif). Une pièce de théâtre sera jouée le 17 juin prochain à la salle des fêtes de Grandvilliers.

Les adhérents viennent de la capitale de la Picardie Verte, des communes et cantons environnants, de Crèvecœur-le-Grand, de Breteuil et même de Beauvais. Le nombre élevé d'élèves est principalement dû à la convivialité qui règne en permanence dans l'association.

Eléments d'histoire pour comprendre l'origine de Grandvilliers et servant à l'histoire des rues

Le père Daire, Louis Graves, Emile Lambert, le préfet Cambry et bien d'autres historiens indiquent qu'il y aurait eu une ville avant la construction de Grandvilliers en 1212.

Sans vouloir bien sûr contredire les grands historiens de l'Oise, nous sommes contraints de penser, sans preuves contraires, que ces remarques sont basées sur des hypothèses ou théories. Absolument rien jusqu'alors n'a permis de confirmer l'existence d'habitations antérieures à cette époque. Pas plus d'écrits, viennent étayer ces théories.

Les remarques de ces historiens indiquant des constructions avant 1212 reposent sur les écrits de Pierre Louvet, en 1613, qui précise ces faits, toutefois sans éléments concrets prouvant une existence avant cette date.

Maintenant pourquoi les abbés de Saint-Lucien et l'évêque Philippe de Dreux (commémoré par une rue de la ville) entreprirent de créer un lieu habité dans un endroit assez inhospitalier ? En effet, Grandvilliers situé sur un plateau était en plus dépourvu de cours d'eau. D'ailleurs le préfet Cambry, lors de ses visites dans les communes de l'Oise, en 1801, disait que Grandvilliers était relié du chef-lieu (Beauvais) par des chemins difficiles, que Grandvilliers formait une sorte de république dans le département de l'Oise et que les terres environnantes étaient froides, et ne produisaient qu'à force de culture et de fumier. Les eaux y étaient rares, les puits n'en donnaient qu'à quatre-vingts pieds de profondeur.

Quant à Pierre Louvet, il qualifiait Grandvilliers de « plus beau bourg de Picardie », en 1613.

Mais qu'existait-il avant la date connue de la naissance de Grandvilliers, 1212 ?

En 2012, nous fêtons les 800 ans de la naissance de notre ville, ou sa renaissance !

Un peu d'histoire générale dans les pays qui formèrent l'Oise

Ce qui est certain, c'est que les Celtes occupaient le territoire où nous habitons. Ceux dont les langues se parlent encore en Bretagne, en Cornouailles, en Ecosse et en Irlande, dont la culture demeure présente.

Combien de villes en France et en Europe doivent leur fondation aux Celtes ? Pourquoi le gui est associé au nouvel an ? « Les celtes, histoire et dictionnaire », de Vanceslas Kruta, répond à ces questions.

Ensuite nous fîmes partie de la tribu gauloise des Ambiens, ville principale Amiens (plan de la Gaule et des peuples gaulois, site Lexilogos).

Juste en dessous de nous, vivaient les Bellovaques (ville principale Beauvais). Grandvilliers était déjà en limite... De quelle tribu notre territoire faisait donc partie ? Les deux tribus faisaient partie de la Belgique, région de la Gaule, qui occupait le quart nord-est de la France, depuis les côtes de la Manche jusqu'en Saône-et-Loire. La Belgique comptait dix-neuf tribus. Les Bellovaques et leurs alliés, les Ambiens, comptaient parmi les plus organisés militairement.

Quand les Romains arrivèrent pour conquérir la Gaule, ils trouvèrent dans les Bellovaques et les Ambiens, une solide armée composée de plus de 60 000 soldats et ce n'est pas sans mal que les Romains s'emparèrent de la région. Ces derniers qualifièrent les soldats belges comme les plus courageux des Gaulois. Cela se passait en 57 avant J.C..

En 51 avant J.C., un nommé Corréus prit la tête d'une nouvelle coalition des Belges comprenant toujours les deux tribus ainsi que quelques autres, mais ils furent vaincus par les Romains, et Corréus fut tué.

Les vainqueurs Romains imposèrent aux Bellovaques, comme aux autres peuples des Gaules, leurs lois, leurs mœurs et leur civilisation : ils percèrent des routes à travers les vastes forêts ; elles sont connues dans les campagnes sous le nom de voies romaines ou de chaussées Brunehaut.

Pour réprimer facilement toute tentative de révolte, les Romains établirent de nombreux camps retranchés, reliés par des voies très droites, appelés presque tous monts César (Bailleuil-sur-Thérain, Catenoy, Gouvieux, Clairoux). Sous ce régime de paix, les principales villes se développèrent : Beauvais, Noyon et Senlis. D'autres prirent naissance, notamment au plus près de nous, Vendeuil-Caply. Ils changèrent aussi le nom. Beauvais, la cité des Bellovaques, devint Caesaromagus, vers le début du 1er millénaire de notre ère.

L'évangile fut prêché sur les bords de l'Oise et dans la vallée du Thérain, son affluent, par Saint Lucien, dont l'abbaye à Beauvais prendra le nom. Cette abbaye posséda le territoire où sera implanté Grandvilliers. Saint Lucien subit le martyre, avec ses compagnons Maxien et Julien, à Montmille, près de Beauvais.

La vallée de l'Oise fut souvent ravagée aux quatrième et cinquième siècles par les barbares qui effacèrent presque toutes les traces de la civilisation romaine. (C'est peut-être pour cette raison que certains historiens ont écrit qu'il y avait un lieu avant Grandvilliers, détruit par les Barbares). Sauf que l'on parle des vallées et que notre ville n'est pas particulièrement placée dans la vallée de l'Oise. La culture cessa presque partout et les forêts reprurent possession du pays, qui redevint aussi boisé qu'au temps de la Gaule. Les chefs francs, qui s'avançaient graduellement, au cinquième siècle, établirent d'abord dans les vallées de l'Oise et de l'Aisne, le siège de leur puissance, et ils se souvinrent d'elles plus tard. Appréciant les avantages de ce pays central, les rois de la première et de la seconde race se complurent à résider sous l'ombrage de ces hautes futaies qui leur rappelaient les forêts des bords du Rhin et leur permettaient de se livrer à leur exercice favori, la chasse. Ils y construisirent de nombreuses fermes ou villas royales : Compiègne, Verberie, Béthisy, Cuise, Trosly, Choisy-au-Bac, Ver (Palatium Vernum). C'est là qu'ils se reposaient de leurs expéditions, allant d'un lieu à l'autre (« géographie de l'Oise », Paul Joanne). Les souvenirs de ces temps anciens abondent, mais nous l'avons remarqué, c'est surtout dans les vallées de l'Oise que se situe l'histoire de France.

C'est dans cette partie du territoire qui forma l'Oise, que les rois mérovingiens et carolingiens évoluaient, et dont l'un des événements les plus marquants fut le sacre de Charlemagne à Noyon en 768 et encore plus marquant le sacre d'Hugues Capet en 987 dans la même ville. Suivront trente-six rois de France jusqu'à Louis Philippe en 1848. Encore de nos jours, des souverains à travers le monde sont issus de la branche d'Hugues Capet.

Alors dans ce petit résumé des civilisations, on ne voit pas beaucoup comment Grandvilliers aurait pu être concerné.

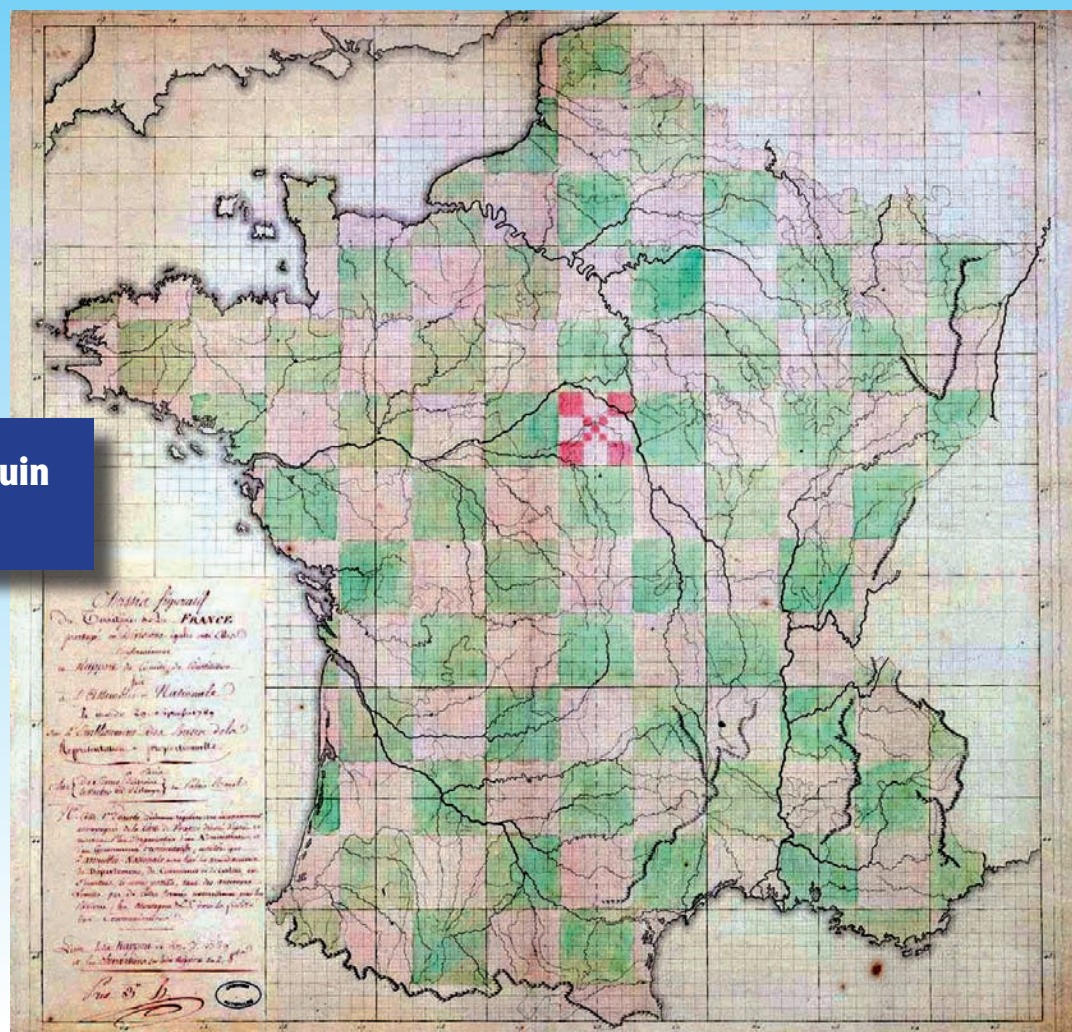
A Grandvilliers il n'y a pas eu d'investigations archéologiques qui aurait pu faire apparaître des éléments prouvant la présence d'un village antérieur à 1212. Sans autres éléments pour le moment, sur la fondation de Grandvilliers, nous devons donc admettre la date de 1212.

Voyons maintenant pourquoi :

A suivre dans le prochain bulletin

Daniel Delattre, extrait de « Promenade dans le temps, Grandvilliers ».

La carte de Hennequin (octobre 1789)



La carte de l'Empire Français (avril 1811)

HISTOIRE DE L'ORGANISATION TERRITORIALE DE LA FRANCE

Parmi les réformes du gouvernement actuel s'annonce celle des collectivités territoriales, avec notamment le rapprochement entre les départements et les régions. Mais avant d'en arriver là, il faut évoquer l'évolution du découpage territorial et administratif de la France.

La France : 36000 communes, voilà déjà une singularité au niveau européen en tant que cellules démocratiques de base qui font de notre pays avec 520 000 conseillers municipaux le pays offrant de réelles possibilités au plus grand nombre de citoyens.

Autre originalité : l'historique du puzzle territorial. En effet, avant d'en arriver aux départements, régions et aujourd'hui, intercommunalités, la France a été divisée et subdivisée à de nombreuses reprises.

L'empreinte des peuples gaulois

En fait il faut remonter aux peuples gaulois, pour trouver une matrice territoriale dont bien des traces subsistent encore, ne serait-ce que dans le nom de nombreuses villes et régions de France. La Gaule était occupée par une centaine de peuples organisés en états indépendants (les civitas). Parmi eux, entre autres, les Parisii, les Bellovaques, les Rèmes, les Suessions, les Arvernes, qui ont donné Paris, Beauvais, Reims, Soissons, l'Auvergne...

Ni la romanisation, ni les invasions barbares, ni la féodalité, ni la monarchie n'ont effacé le nom et les limites de ces réalités millénaires. Avec la conquête romaine apparaissent des régions avec des limites clairement définies et des structures administratives codifiées : les provinces. L'étymologie latine du mot nous renseigne d'ailleurs sur son sens premier : «provincere», territoire conquis. Outre la «Provinci» (la Provence déjà romanisée et appelée aussi Narbonnaise) César divisa la Gaule en trois provinces : l'Aquitaine, la Celtique et la Belgique. Chacune était dirigée par un proconsul.

Même si on a souvent tendance à l'oublier, la christianisation puis son organisation territoriale rigoureuse et minutieuse ont joué ensuite un rôle fondamental dans le maillage du pays.

Non seulement parce que de très nombreuses communes portent des noms directement liés à des personnages sacrés (sur les 493 villes et villages de l'Oise, 76 expriment un lien avec la chrétienté) : Abbeville-Saint-Lucien, Vineuil-Saint-Firmin, Belle-Eglise, La Chapelle-aux-Pots, Ressons-l'Abbaye, Villers-Saint-Sépulcre, Saint-Omer-en-Chaussée... mais aussi car les circonscriptions ecclésiastiques (les diocèses et les paroisses) sont les divisions territoriales les plus anciennes et les plus stables de notre pays.

Malgré le trouble des temps mérovingiens et les incessants partages territoriaux plus ou moins pacifiques entre descendants de Clovis, le souci de l'organisation de l'état et les transmissions locales ne s'effaceront pas totalement. Avec les Carolingiens et notamment Charlemagne, apparaissent aussi les comtés où le comte nommé par l'empereur a le pouvoir de justice, de police, de lever l'impôt et l'ost (l'armée). Pour éviter abus et dérives, les comtes sont contrôlés par des envoyés impériaux : les missi dominici.

La féodalité, à partir du IX^{ème} siècle et jusqu'au XI^{ème} siècle, conséquence des invasions normandes, sarrasines et hongroises et de l'incapacité du pouvoir royal à y faire face, verra l'émergence de potentats locaux capables de protéger les populations en régnant sur des territoires plus ou moins vastes.

Avec le rétablissement de l'autorité royale, l'extension de ses pouvoirs et l'agrandissement progressif du domaine maîtrisé par les souverains capétiens, vont apparaître sous l'ancien Régime des divisions judiciaires, fiscales et militaires. Ces dernières sont elles-mêmes réparties en sénéchaussées puis bailliages. Parmi les provinces fiscales s'imbriquent les états, généralités et élections. Quant aux provinces militaires ce sont des fiefs dépendant directement de la couronne (duchés, comtés, marches) et qui lui doivent une aide militaire. Plus ou moins vastes, elles ont à leur tête un gouverneur chargé de la levée des hommes d'armes, de la construction et de l'entretien des places fortes et arsenaux...

Avant 1789, le Royaume en dénombrait 36. A la veille de 1789, l'organisation territoriale du royaume était donc d'une extrême complexité puisque les circonscriptions administratives, militaires, ecclésiastiques, judiciaires et fiscales étaient loin de se superposer.

Dès le début du XVIII^{ème} siècle, certains avaient souhaité une simplification de la géographie administrative et un quadrillage plus régulier du Royaume.

La Révolution Française, mère de la France moderne.

La Révolution, dès ses premiers jours, verra un big-bang territorial marqué par une farouche volonté de faire table rase du passé, d'organiser la carte et l'administration, d'appliquer aux territoires les principes républicains, notamment l'égalité et la centralisation.

Début 1790, sous l'égide de Mirabeau, 83 départements sont dessinés. Fin 1789, un projet totalement géométrique fut élaboré sous l'impulsion de l'abbé Seyès.

Avec les conquêtes révolutionnaires et napoléoniennes, l'Empire de la République comptera même jusqu'à 130 départements, le Pô, le Tibre, le Léman, les bouches de l'Elbe en font partie.

Le préfet devient alors le personnage tout puissant, représentant de l'État au niveau du département. Des arrondissements, bientôt pourvus d'un sous-préfet, et des cantons seront aussi créés. Quant à la ville-préfecture, elle était censée concentrer les sièges de chacune des grandes fonctions de l'État : militaire, fiscale, administrative, judiciaire, médicale, universitaire. Mais des villes qui remplissaient déjà ces fonctions et qui s'en trouvèrent dépouillées protestèrent et contrecarrèrent ce plan.

Quant aux régions, elles se façonnèrent surtout à partir de la IV^{ème} République sous le nom de « circonscription régionale ». Après quelques ébauches et échecs dont le référendum de 1969 qui visait à élargir le rôle des régions et conduisit Charles de Gaulle à démissionner de la présidence de la République, les conseils généraux furent instaurés en 1972 avec cependant peu de pouvoirs.

Il fallut attendre les lois de décentralisation de 1982 pour voir départements et régions, devenus collectivités territoriales, obtenir d'importantes responsabilités et mener des politiques propres dans leurs domaines de compétences.

Plus récemment, afin de concilier efficacité et proximité, se sont développées les communautés d'agglomération et les communautés de communes.

Aujourd'hui, une nouvelle étape de notre organisation territoriale est en gestation. Cette réforme que l'on dit historique poursuit un objectif clair : simplifier notre organisation administrative pour renforcer la démocratie locale et redonner de l'attractivité à nos territoires.

Le gouvernement propose de regrouper :

un pôle département-région à partir de 2014, les mêmes élus siègeront à la fois au Conseil Général et au Conseil Régional, ce seront les conseillers territoriaux. Ils seront 3500 au lieu de 6000 conseillers généraux et régionaux aujourd'hui. Le conseiller territorial sera l'interlocuteur unique des maires et autres acteurs territoriaux.

Un pôle communes-intercommunalité : d'ici le 1^{er} Juin 2013, la couverture intercommunale du territoire national devra être achevée.

Les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct. Un «fléchage» permettra aux électeurs, lors des élections municipales, de savoir à l'avance quels seront les élus qui siègeront au conseil communautaire. De plus, la parité va devenir obligatoire dans un nombre beaucoup plus important de communes, c'est ainsi que 100,000 femmes de plus pourraient ainsi entrer dans les conseils municipaux. Enfin, la répartition des compétences et des financements sera clarifiée.

G. Monceau - Ministère de l'Intérieur

Clare Kambamettu visite une classe de 6^{ème} de Mme Smart



Hôpital local, les médaillés



Le Bourgeois Gentilhomme, l'après-midi



Le staff de l'I.L.G



Les travaux de voirie chez les Ets LEVAUX



Résidence Chanteraine, une nouvelle construction HQE



Sainte-Barbe, remise de médailles



Une nouvelle centenaire...

